

Compte rendu de la pré AG Marseillaise **Dimanche 24 septembre 2006**

Six présents et 12 pouvoirs. Seuls, en l'absence de tout règlement, six pouvoirs ont été acceptés (un par présent).

À l'unanimité, la proposition « *Projet : Intégration de l'appartement au collectif du chalet permettant la création d'une nouvelle salle collective à l'emplacement du dortoir 2, le partage du dortoir 1 en deux parties et de nouvelles chambres dans l'appartement du second étage* ». a été adoptée.

Il en est de même concernant les travaux dits « inévitables » :

- 1) *Cloisonnement et peut-être reconstruction complète de la cage d'escalier bois pour permettre l'intégration au collectif des chambres du premier étage (dépend des exigences précises liées à la sécurité ; une demande de renseignements est en cours) ;*

- 2) *Pose de fenêtres double vitrage pour l'appartement du second étage et si possible pour tout le chalet.*

D'autres points sont proposés au débat de l'AG :

1. Aménagement du devant du chalet :
 - o Interdiction à tout véhicule de se garer sur cet espace ;
 - o Pose de tables (bois) permettant de lire ou manger ou rêver en un lieu sympathique ;
 - o Construction (ou pose) d'un barbecue (on aime trop les sardines à Marseille) ;
 - o Rénovation de la porte d'entrée (celle donnant accès à l'appartement du second étage).

2. Que faire du matériel « skis et chaussures de fond » obsolète et fortement dégradé ?
On propose l'achat d'un nouveau matériel (occasion, à se procurer sur Gap ou Grenoble).

3. Maintien des tarifs. Ceux-ci sont, pour les familles aux revenus modestes, chers et ne permettent pas à leurs membres (ou en difficultés passagères) de venir ensemble au chalet.